

Calendrier de l'orientation

1^{er} trimestre

REFLEXION et détermination des choix d'orientation

STAGE en entreprise : 5 jours entre le lundi 23 et le samedi 28 novembre 2015

DIALOGUE avec les familles lors de la remise des bulletins du 1er trimestre

2^{ème} trimestre

Vœux PROVISOIRES d'orientation, formulés avant le conseil de classe

Mini-stages FACULTATIFS dans les lycées professionnels et certains CFA

ENTRETIEN(s) d'orientation avec la conseillère d'orientation

PORTES OUVERTES dans les lycées de fin février à début avril

1^{ère} DEMANDE d'orientation (mais pas de vœux précis) formulée sur la FICHE DIALOGUE à remplir avant le conseil de classe du 2^{ème} trimestre. A l'issue du conseil de classe du 2^{ème} trimestre, le conseil de classe émet un AVIS quant à la demande d'orientation qui a été formulée.

3^{ème} trimestre

Début du 3^{ème} trimestre : remplissage du DOSSIER de demande d'AFFECTATION : vœux précis (établissement et formation).

Les demandes d'affectation en voie professionnelle sont formulées avant celles en voie générale.

Les élèves et leur famille sont encouragés à remplir un dossier en adéquation avec l'avis d'orientation formulé à l'issue du conseil de classe du 2^{ème} trimestre.

Les premières NOTIFICATIONS d'AFFECTATIONS arrivent mi-juin.

En fin de trimestre (début juin), le conseil de classe prononce une décision d'orientation. En cas de désaccord, la famille entame un dialogue avec le chef d'établissement qui prononcera, à l'issue de cette phase, une décision définitive d'orientation. Si le désaccord persiste, la famille peut faire appel. A l'issue de la commission d'appel, la décision d'orientation est DEFINITIVE.

Les INSCRIPTIONS ont lieu dans la foulée de la notification d'affectation.